



Trait d'Union 43

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux
association sans but lucratif | printemps 2009



Contenu Trait d'Union 43

Nouvelles de l' Office

- 3 Editorial de Lars OSCARSON
- 4 Rapport d'activité
- 7 Procès-verbal de décision
- 9 In memoriam
- Informations des fédérations :
- 10 Session d'étude organisée par le Nordisk Kolonihaveforbund
Copenhagen-Oslo, septembre 2007 (2ième partie)
- 12 Pays-Bas : La situation des jardiniers associés néerlandais s'est encore améliorée
- 13 Finlande : Les jardiniers associés de Finlande découvrent les jardins familiaux européens
- 15 Suisse : Le jardin familial – un paradis pour toute la famille
- 17 France: L'exemple de Tourcoing du point de vue de la santé
- 18 Belgique : Les jardins communautaires en Flandre (1ère partie)
- 21 Nouvelles des fédérations

« le jardin familial - un jardin pour tous »

Lars OSCARSON

Président de la fédération suédoise



Lars OSCARSON

Quel hiver avons-nous – ou plutôt n'avons-nous pas eu ici au Grand Nord ! De la neige fondante et des crocus ont fait leur apparition au milieu de la période où nous aurions dû avoir de la neige et un grand froid. Les arbustes de lilas montrent leurs boutons et aimeraient verdoyer et fleurir. Il y a différentes théories pour expliquer les causes de ce temps doux. En tant que membres du mouvement des jardins familiaux nous pouvons pourtant être fiers de ne pas contribuer excessivement au réchauffement global. Avec une culture épargnant l'énergie et proche de la nature, avec des jardins familiaux souvent à proximité de notre domicile, que nous pouvons atteindre à pieds ou en bicyclette, nous n'avons pas besoin d'avoir mauvaise conscience en ce qui concerne les émissions d'hydrocarbure.

La culture d'une nature saine et de toute beauté est quelque chose que nous devrions sauvegarder. Nous devrions aussi en informer les différents décideurs. Nous avons bien le droit de nous vanter et d'affirmer que nous sommes les pionniers en ce qui concerne l'utilisation des ressources de la terre d'une manière responsable et durable. Bien longtemps avant que l'hystérie accessoire ait sérieusement commencé en ce qui concerne le compostage, nous et nos prédé-

cesseurs avaient pris les mesures nécessaires pour que nous prenions bon soin de nos compostes.

Une culture non-toxique a toujours eu ses défenseurs et ses adeptes au sein du mouvement des jardins familiaux. Le fait que plus tard ces idées se soient étendues à d'autres groupes dans notre société par le biais du mouvement international des jardins familiaux n'enlève rien à ces mérites.

Compostage, culture non-toxique et des distances de transport courtes sont seulement quelques exemples de notre contribution pour préserver notre monde et d'agir d'une façon durable. Il y a encore d'autres méthodes pour atteindre ces buts ; mais ce qui est surtout important c'est de rendre nos actions visibles et connues de tous. A nous tous d'aider à nous engager dans cette voie pour faire connaître nos activités.

Pour diffuser notre message d'une façon crédible, il est important que nous ayons un mouvement des jardins familiaux fort. C'est notre responsabilité à nous tous de maintenir et de développer ce mouvement. Je voudrais affirmer que le mouvement des jardins familiaux est une démocratie vécue. En participant à nos réunions, en participant au processus de prise de dé-

cision et en acceptant des positions de confiance, nous participons à un processus important. Une vue interne et une connaissance des raisons qui mènent à l'élaboration d'une décision et à son adoption ainsi qu'une vue comment elle est exécutée donnent une connaissance appréciable sur la façon de travailler d'une société.

C'est au cours de l'hiver et au printemps qu'ont lieu la plupart des réunions de nos fédérations au niveau local, régional et national. Participer à ces réunions et ne pas hésiter à accepter une fonction dans le mouvement des jardins familiaux est une obligation aussi bien pour vous que pour le mouvement.

Ensemble nous sommes des partenaires forts dans l'Union Européenne et lorsque nous sommes unis nous réussirons à inclure d'une façon plus effective les jardins familiaux dans le processus de décision.

Et finalement comme nous disons en Suède : « le jardin familial - un jardin pour tous ».



Rapport d'activité 2008

Le comité exécutif vous soumet par la présente le rapport d'activité de l'exercice 2008.

1) Activités internes

Depuis la dernière réunion statutaire, le comité exécutif s'est réuni le 7 mars 2008, le 27 août 2008, les 22 et 23 novembre 2008 ainsi que le 13 mars 2009.

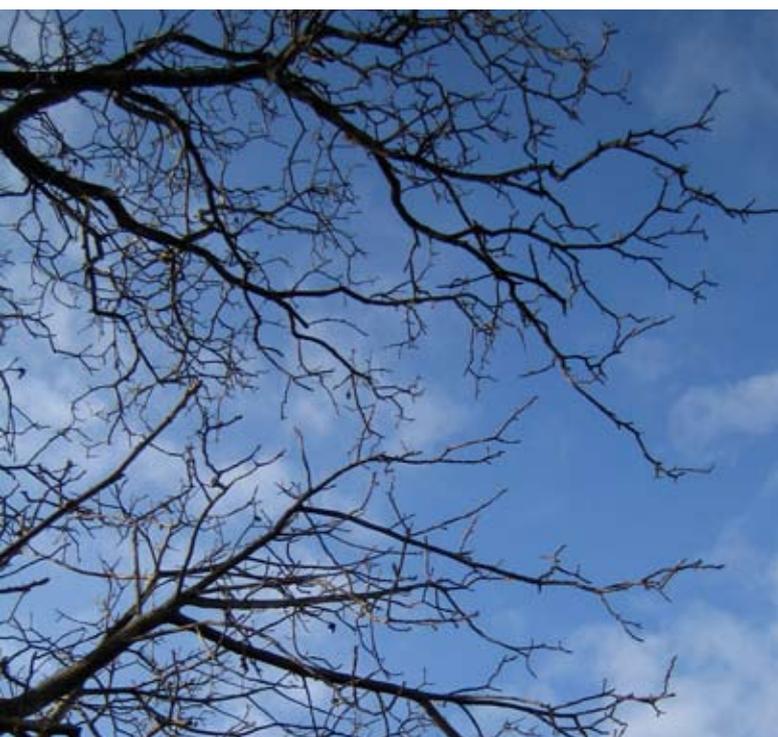
Il a continué dans ses réunions à voir comment trouver les moyens pour mieux présenter notre mouvement vers l'extérieur et vers l'intérieur. Les membres ont discuté entre autres comment élaborer une meilleure stratégie pour un lobbying en commun et une meilleure présentation sur internet.

Le comité a également terminé les discussions et les travaux permettant d'adapter, après une période de dix ans, les cotisations au nombre actuel des membres nationaux tout en garantissant un bon fonctionnement de l'Office à l'avenir. Ces nouvelles cotisations ont pu être adoptées au cours de la réunion statutaire de l'assemblée générale

avec une voix contre.

Après que la fédération tchèque avait informé l'Office en 2007 qu'elle comptait démissionner au 31 décembre 2008, l'Office a essayé à plusieurs reprises de discuter la situation et les problèmes avec les jardiniers tchèques. L'Office a dû néanmoins constater qu'il n'existait aucune disposition des jardiniers tchèques pour entamer des discussions pouvant clarifier la situation. De même la fédération n'a, en violation des statuts et après avoir reçu plusieurs rappels, pas payé la cotisation pour 2008.

Le comité exécutif de la fédération allemande a informé l'Office en 2007, qu'après avoir fait le lay-out du Trait d'Union pendant cinq ans, elle ne voulait plus continuer ce travail. La parution du Trait d'Union a pu être continuée grâce à la fédération autrichienne. Un grand merci doit être adressé à Monsieur HAUKE et à ses collaborateurs pour la production rapide et très réussie des deux derniers numéros du Trait d'Union. Les mêmes remerciements vont à Thomas GINDL qui, comme par le passé,



a actualisé de façon rapide et de manière compétente la Home-page de l'Office.

En plus de l'envoi du Trait d'Union par e-mail, nous avons commencé cette année à publier le Trait d'Union sur le site Internet de l'Office. Ceci permet un accès de tous les jardiniers à cette source d'information. Le site internet de l'Office est soit directement accessible sous : www.jardins-familiaux.org, soit par le biais du site internet des fédérations nationales comprenant un lien avec l'Office.

Le Trait d'Union pouvant être lu par un plus grand nombre d'intéressés, il est souhaitable que les fédérations mettent davantage d'articles à la disposition de l'Office afin que tous les jardiniers puissent apprendre des expériences faites par leurs collègues.

Il est prévu de refaire l'année prochaine le site Internet de l'Office afin d'en faire un instrument moderne et efficace.

2) Congrès

Cette année le congrès international a eu lieu à Cracovie (Pologne) du 28 au 31 août. Le sujet en était: L'avenir des jardins familiaux. Cette problématique a été éclaircie sous divers aspects notamment la fonction des fédérations des jardins familiaux, les prochaines générations de jardiniers associés, l'apport des jardins familiaux à la santé de l'homme et de la société ainsi que leur intégration nécessaire dans les plans d'aménagement des villes. Ce sujet devra encore nous occuper au cours des prochaines années. En effet d'un côté, sans un lobbying adéquat et une sensibilisation accrue des hommes politiques, des autorités et la population pour les valeurs des jardins familiaux en région urbaine, et d'un autre côté, sans l'adaptation des jardins familiaux aux besoins actuels et un accroissement de l'attractivité pour tous les groupes de la société, nous ne pourrions plus défendre partout la présence nécessaire des jardins familiaux en milieu urbain.

Lors du congrès, il a été décidé que l'Office enverrait la résolution aux autorités nationales que les fédérations lui indiqueront. Les fédérations luxembourgeoise, néerlandaise, polonaise et slovaque ont saisi cette opportunité.

A côté des conférences intéressantes et des discussions thématiques de grande valeur, les délégués ont pu se familiariser avec les soucis et la situation des jardiniers associés polonais et ont pu admirer les monuments historiques impressionnants de la ville de Cracovie. Le programme cadre offert par la fédération polonaise était impressionnant et des remerciements sincères doivent être adressés à la fédération, ses fonctionnaires et ses jardiniers pour la bonne organisation et le congrès bien réussi. Nous nous souviendrons encore longtemps de ce séjour à Cracovie.

3) Coopération avec les fédérations

En 2008 a eu lieu au cours de l'assemblée générale statutaire de nouveau un grand échange d'informations et de discussions sur les problèmes, les expériences et les

réussites des ligues nationales.

L'Office et les fédérations nationales étaient représentés au congrès et au centenaire de la fédération danoise. L'Office a également été représenté par sa secrétaire générale au congrès de la fédération luxembourgeoise ainsi qu'à l'assemblée générale et au congrès de la fédération française à Dijon.

4) Organisations internationales

Conseil de l'Europe

L'Office a participé aux réunions, qui ont été organisées pour les organisations non-gouvernementales. La réorganisation des ONG auprès du Conseil de l'Europe est terminée. A partir du mois d'octobre l'Office siègera :

- dans la commission pour un développement territorial durable, discutant les problèmes de la protection de l'environnement, du développement rural et de l'urbanisme, du transport, des ressources (énergie, eau), du changement climatique
- dans la commission de la cohésion sociale et de l'éradication de la pauvreté ainsi que
- dans le groupe transversal concernant l'Europe et les enjeux mondiaux.

La charte urbaine européenne a été révisée pour la troisième fois. Il s'agit maintenant d'une déclaration pour une nouvelle vie urbaine et non plus d'un catalogue de bonnes pratiques, énumérant également les jardins familiaux.

Les problèmes de l'habitat insalubre, le droit à un environnement sain, la protection des ressources en eau etc. ont été discutés au cours des travaux des ONG.

Reste à souligner qu'il existe un projet pour déclarer l'an 2011 comme année européenne du bénévolat.

Union européenne

Au cours de la session d'étude Jan OLSEN avait suggéré que l'Office prenne contact avec le conseil économique et social de l'Union Européenne. Cette possibilité a été analysée et il paraît qu'à l'heure actuelle une participation de l'Office n'est pas possible parce que le programme de travail de ce conseil n'offre pour l'instant, pas de possibilité de coopération.

L'Office a néanmoins pris position sur le bilan santé de l'Union Européenne dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune, tel que nous l'avait conseillé le chef de cabinet de Madame Viviane REDING, membre de la Commission Européenne. Grâce à l'aide de la fédération allemande, une prise de position a pu être préparée. Après inclusion de plusieurs exemples nationaux ce document a été continué à l'Union Européenne avec les demandes de l'Office. Nous avons prié l'Union Européenne de prendre en considération dans le chapitre du

développement rural de façon adéquate les besoins du mouvement des jardins familiaux en sus des intérêts de l'agriculture professionnelle. Nous avons demandé des mesures pour limiter les changements climatiques et pour sauvegarder la biodiversité. Nous avons demandé l'élaboration d'un budget pour le développement rural qui permettrait aux jardiniers de participer avec succès à la solution des problèmes concernant toute la société.

Reste à voir si par cette prise de position, de nouvelles possibilités de coopération vont s'ouvrir à l'Office.

En accord avec la résolution du 35ième congrès international nous continuerons nos efforts pour intervenir de façon active auprès de la Commission et du Parlement Européen. Dans cette optique la résolution du congrès a été envoyée par l'Office aux députés luxembourgeois du Parlement Européen (un envoi collectif étant impossible) et à quelques membres de la Commission Européenne.

Un député, Claude TURMES parti des Verts a réagi de suite. D'abord il a été envisagé d'ouvrir une déclaration écrite à la signature afin de demander à la Commission d'agir. Après des discussions et réflexions il a été décidé de poser d'abord une question parlementaire à la Commission. Sur base de la réponse à fournir par la Commission il faudrait – si possible – soumettre une déclaration écrite à la signature des membres du Parlement européen.

Or, la Commission, tout en reconnaissant la valeur des jardins familiaux a d'abord rappelé dans sa réponse que ce domaine spécifique est de la compétence des Etats nationaux à cause du principe de subsidiarité. Elle a souligné ensuite que des projets, qui peuvent être cofinancés dans le cadre de la politique de la cohésion sociale, peuvent être présentés par les Etats.

5) Contacts avec des fédérations qui ne sont pas membres de l'Office

A l'occasion du congrès international à Cracovie, une réunion et un échange d'information ont été organisés avec les jardiniers japonais. Les jardiniers japonais nous ont informés que depuis la signature de l'accord de coopération, le nombre des membres affiliés augmente mais que l'intérêt des autorités reste minime. L'Office a informé sur les problèmes européens et ses efforts pour mieux présenter le mouvement vers l'extérieur et ceci par internet et par un lobbying commun.

Les fédérations nationales ont, comme par le passé, maintenu leurs contacts avec d'autres ligues nationales.

Cette année l'Office a continué à donner des informations sur les jardins familiaux à des étudiants écrivant des mémoires ou des thèses de doctorat.

Luxembourg, novembre 2008

Le comité exécutif

Procès-verbal de décision de l'assemblée générale des 13 et 14 mars 2009 à Luxembourg

Etaient représentées: les fédérations d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, du Danemark, de la Finlande, de France, de Grande-Bretagne, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Pologne, de Suède, de Suisse

Etaient absentes: les fédérations de Norvège et de Slovaquie

- 1) Le président international souhaite la bienvenue à tous les délégués.
- 2) Après quelques modifications, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
- 3) Les rapports de l'assemblée générale à Cracovie sont adoptés à l'unanimité.
- 4) Sous réserve d'une modification, le rapport d'activité du comité exécutif est adopté à l'unanimité.
- 5) Il est pris acte que la fédération tchèque n'a pas contacté la fédération autrichienne pour fixer le lieu et la date de l'entrevue prévue. Une dernière lettre devrait encore être envoyée aux jardiniers tchèques.
- 6) Les délégués font une analyse du lobbying entamé après le congrès de Cracovie. On peut dire que ce

lobbying a été généralement positif.

- 7) La fédération française est invitée à soumettre avant l'assemblée générale à Gand une présentation écrite de son projet concernant le revenu d'un jardin familial avec un budget. Il sera décidé à Gand si l'Office accordera un appui financier à ce projet.
- 8) Le résumé de la brochure allemande concernant la biodiversité devra être traduit en français, en anglais et en polonais et envoyé ensemble avec la brochure aux fédérations.

Les fédérations sont invitées à informer l'Office si ce résumé leur convient ou quelles modifications devraient être faites. Elles devraient l'informer aussi si elles comptent faire une analyse similaire à celle faite par la fédération allemande en se basant sur les critères élaborés par la fédération allemande.

- 9) L'étude néerlandaise concernant le sujet « Santé et Jardins familiaux » n'est pas encore terminée.
- 10) Le questionnaire élaboré par M. ROINILA devra être mis à la disposition des associations. Les ré-

ponses seront à renvoyer directement à la fédération finlandaise.

- 11) A. FRIEDRICH élaborera un questionnaire à remplir par les fédérations. Son but est de réunir les données actuelles et caractéristiques concernant les fédérations et à apprendre les projets innovateurs réalisés dans les différentes fédérations. Les réponses constitueront la base pour une nouvelle brochure d'information de l'Office.
- 12) La présentation des mouvements nationaux de jardins familiaux dans la revue allemande « Der Kleingärtner » a été reportée par l'éditeur.
- 13) Il est décidé de faire revivre la « Journée Européenne du Jardin ». Elle sera célébrée à Brème les 12 et 13 juin 2010.

Les lignes directrices de la fédération allemande pour permettre aux associations locales de donner un maximum de visibilité à ces célébrations ont été mises à la disposition de l'Office et peuvent être demandées par les fédérations intéressées.
- 14) Le programme du séminaire de



Comité exécutif de l'Office nouvellement élu

**Ensemble avec le président de l'Office Preben JACOBSEN (DK) (5ième à partir de la gauche)
 Malou WEIRICH (L) Secrétaire générale, (4ième à partir de la gauche)
 Hervé BONNAVAUD (F) Membre, (1er à partir de la gauche)
 Wilhelm WOHATSCHKEK (A) Président du comité exécutif (2ième à partir de la gauche)
 Lars OSCARSON (S) Membre, (3ième à partir de la gauche)
 Achim FRIEDRICH (D) Membre (6ième à partir de la gauche)
 Jean KIEFFER (L) Trésorier (7ième à partir de la gauche)**

Gand est présenté et le sujet des conférences et les conférenciers sont confirmés. Les délégués reçoivent les informations nécessaires.

Les formulaires d'inscription seront envoyés dans les prochains jours.

15) Les cotisations seront liées à l'indice des salaires luxembourgeois. Les réserves maximales sont fixées à 450.000 €. Si ce montant devait être dépassé, l'adaptation indiciaire redue n'est pas appliqué.

16) M. WEIRICH donne des explications sur le rapport concernant la coopération avec les organisations internationales.

17) Le trésorier J. KIEFFER présente le rapport financier et donne les explications nécessaires.

18) Les réviseurs de caisse informent qu'ils n'ont pas trouvé de faute et demandent que le rapport financier soit adopté et que décharge soit accordée au comité exécutif.

19) Le rapport financier de 2008 est adopté à l'unanimité et quitus est accordé à l'unanimité au comité exécutif.

20) Le budget prévisionnel de 2009 est adopté à l'unanimité après explication et discussion.

21) Le budget prévisionnel pour le Fonds de Solidarité pour l'année 2009 est adopté à l'unanimité après explication,

22) Sur demande de la fédération allemande et sur proposition du comité exécutif il est décidé de décerner le diplôme concernant un jardinage respectueux de la nature à l'ensemble de jardins familiaux « Hinterer Bocksberg » à Suhl (Allemagne).

Les fédérations suédoise et française remettront encore la demande pour obtenir le diplôme respectivement les documents justificatifs nécessaires.

Une décision sera prise à Gand

23) Les contenus des Traits d'Union No. 44 et 45 sont fixés

24) H. BONNAVAUD, A. FRIEDRICH, L. OSCARSON et W. WOHATSCHKEK sont élus à mandat de 4 ans en tant que membres du comité exécutif.

J. KIEFFER est élu à l'unanimité pour un nouveau mandat de 4 ans en tant que trésorier.

Les personnes concernées acceptent leur mandat.

25) C. ZIJDEVELD, G. STOKES et W. SCHAFFNER sont élus pour un mandat de 4 ans en tant que réviseurs et acceptent leur mandat.

26) Les fédérations nationales présentent leurs activités et leurs problèmes et répondent aux questions des délégués.

27) La prochaine assemblée générale aura lieu le 6 septembre 2009 à Gand à 17.00 heures dans l'hôtel Marriott.

28) La prochaine assemblée générale statutaire aura lieu à Luxembourg les 12 et 13 mars 2010 au City Hôtel.

In memoriam

Malou WEIRICH

secrétaire générale de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux



Au début de l'année l'Office a appris le décès de Jacques BOUR, président d'honneur de la fédération française et président de l'Office International de 1984 à 1986, survenu le 8 octobre 2008.

Président de la fédération française de 1978 à 1988, Jacques BOUR a représenté pendant cette période sa fédération à l'Office International.

Avec beaucoup d'engagement, il s'est mobilisé pour les besoins des jardiniers associés français et européens. Pendant cette période l'Office a essayé, ensemble avec la fédération française, d'accréditer notre mouvement auprès de l'UNESCO.

A la fin de son mandat international, Jacques BOUR avait organisé avec sa fédération un congrès international mémorable à Paris.

Nous n'oublierons pas l'engagement de Jacques BOUR pour les jardiniers associés français et européens.

Danemark: Session d'étude organisée par le Nordisk Kolonihaveforbund

Copenhague-Oslo, septembre 2007
Dr Richard Wiltshire, School of Social Science and
Public Policy, King's College London

Ilme partie

Résumé et conclusions des groupes de travail

Les trois groupes de travail (dont deux discutaient en anglais et un en allemand) ont présenté leurs conclusions au cours d'une session plénière.

En ce qui concerne la **globalisation** : le groupe germanophone a proposé le slogan sans doute le plus pertinent en anglais pour résumer la contribution des jardins familiaux: "We don't get lost". Les jardins familiaux sont considérés comme ayant une valeur en tant que petits groupes de personnes vivant ensemble harmonieusement et ayant des racines profondes. Ils sont également considérés comme des parcs pour tous et non seulement pour les jardiniers utilisateurs. Les participants insistaient tout particulièrement pour que les jardins soient inclus dans les plans

d'urbanisation. Les deux groupes anglophones ont reconnu que la globalisation a des significations différentes suivant les pays. Pourtant un thème commun reste l'intégration : les jardins familiaux sont un lieu où les immigrants récents peuvent trouver un endroit bien à eux dans la société qui les accueille. Pour illustrer ceci on peut avancer le slogan: "We don't get lost".

En ce qui concerne la **démographie**, les trois groupes ont souligné que les jardins familiaux sont (ou devraient être) un endroit où les différentes générations peuvent se retrouver dans un respect mutuel – un endroit de rencontre entre générations bien qu'il semble difficile d'englober les trentagénaires. D'autre part, il a été reconnu que les jardins familiaux ont une importance spécifique pour les personnes âgées, bien intégrées dans la communauté des jardiniers. Le jardin familial est pour elles un

moyen pour rester actif et en bonne santé. Le groupe germanophone a souligné la nécessité de prévoir des jardins de taille différente et avec des équipements appropriés pour les différentes périodes de vie. Un des groupes anglophones s'est déclaré prêt à défendre le droit des personnes âgées à disposer d'une parcelle pour le jardinage et à convaincre les hommes politiques que le jardinage est une des meilleure manière de rester en bonne santé et actif jusqu'à un âge très avancé.

En ce qui concerne le **changement climatique**, tous les groupes ont reconnu que les jardiniers associés disposent d'une bonne base (et bien documentée) en matière de pratiques environnementales comme le compostage et la culture locale de fruits et légumes. Ils pourraient peut être jouer un rôle plus important comme centres locaux pour l'apprentissage actif de méthodes de vie plus durables à travers un



échange d'expérience entre les jardiniers et d'autres personnes. "I saved the planet – I took on an allotment" serait un bon slogan à imprimer sur des T-shirts.

En ce qui concerne les **mesures politiques** (gouvernance) le groupe germanophone a soulevé le besoin de travailler avec les hommes politiques de tous les partis afin d'assurer une plus grande protection des jardins familiaux et de mettre en œuvre des standards minimum à travers l'Union Européenne. Les groupes anglophones ont trouvé que ceci était un sujet difficile à aborder. Ils estimaient néanmoins qu'il était nécessaire de rassembler les organisations nationales avec leurs enjeux différents pour agir avec force face aux gouvernements. Ceci fut illustré par l'exemple français.

En conclusion de la session plénière, les points suivants ont été retenus:

- Aspect négatif : très peu a été dit par les groupes sur la relation entre leurs objectifs et les thématiques centrales qui sont importantes pour les hommes politiques

européens. La majeure partie de la discussion était centrée sur ce que les jardiniers et les fédérations veulent. Mais comme il a été souligné au cours de la conférence de Jan Olsson, se concentrer sur ses propres besoins n'est pas suffisant pour les faire reconnaître. Il fallait reconnaître cette faiblesse pour permettre au mouvement des jardins familiaux d'aller de l'avant et de renforcer l'efficacité de ses arguments.

- Aspect positif : certains points forts généraux ont été identifiés en relation avec les thématiques européennes. La contribution que les jardins familiaux peuvent faire au niveau de l'intégration sociale (surtout au niveau des immigrants récents) dans un monde globalisant a été résumée dans un slogan, qui a symbolisé la valeur des jardins familiaux comme endroit où les personnes peuvent se rencontrer. Il faut néanmoins reconnaître que le potentiel de participation à la politique à ce niveau varie entre les différentes régions. L'intégration des personnes âgées dans la communauté

a également été soulignée mais sous l'aspect de la démographie. Il a été insisté particulièrement sur le rôle des jardins familiaux pour promouvoir la santé et la mobilité des personnes âgées, une des priorités clés de l'Europe. Le slogan "Crop till you drop" est peut-être un peu rude, mais illustre la force que le mouvement a dans le cadre de cette thématique sociale qui est souvent évitée dans les débats publics. L'aspect environnemental est également une force, bien qu'il puisse trouver une expression plus efficace au niveau local avec le message d'un traitement plus respectueux de la Terre.

- Bien que les groupes de travail aient trouvé certains slogans et messages, très peu d'exemples de bonnes pratiques ont été dégagés permettant aux hommes politiques européens de s'intéresser au mouvement. Néanmoins une des présentations a montré la valeur d'un échange de ces bonnes pratiques. Les participants des différents groupes de travail ont confirmé avoir appris beaucoup tout simplement en voyant comment les jardins familiaux sont organisés dans les différents pays.
- En conséquence il a été suggéré pour l'avenir que les travaux ne devraient pas créer seulement un lien entre les priorités politiques nationales et européennes, mais devraient également identifier dans le mouvement des jardins familiaux européen des bonnes pratiques concernant les domaines politiques centraux. Dans sa présentation d'introduction Poul Nyrup Rasmussen avait suggéré que les jardiniers européens documentent leur histoire commune. Néanmoins pour l'avenir la véritable priorité pourraient consister à documenter les bonnes pratiques actuelles afin de préparer le futur et de faire évoluer les choses.

Pays-Bas: La situation des jardiniers associés néerlandais s'est encore améliorée

Chris Zijdeveld, Président de la fédération néerlandaise des jardins familiaux



Des programmes permettant de partager les jardins familiaux avec le voisinage et un jardinage écologique ont renforcé la position de beaucoup de jardins familiaux néerlandais au niveau local.

A différentes reprises la participation des jardins familiaux à des programmes de jardinage écologique a permis de transformer le danger d'être fermé en une chance d'être protégé comme zone à valeur écologique.

Il y a encore un certain nombre d'années il n'existait aucun intérêt politique et officiel au niveau national pour les jardins familiaux.

Voilà pourquoi nous avons lancé des activités pour attirer l'intérêt pour les jardins familiaux au niveau national.

Le premier succès a été enregistré lors des discussions du mémorandum sur l'aménagement territorial au Parlement néerlandais. Une majorité impressionnante a déclaré que les gouvernements locaux devraient être beaucoup plus prudents lorsqu'il s'agissait de transformer des jardins familiaux en projets de construction. Lorsque ces constructions étaient inévitables il faudrait alors fournir des terrains de remplacement.

Un deuxième succès a été enregistré lorsque le ministère du logement a élaboré ensemble avec notre organisation une brochure destinée à informer les gouvernements locaux sur l'importance des jardins familiaux et à sensibiliser également le Parlement pour les jardins familiaux.

A la fin de l'année passée lorsque le budget du ministère du logement a été discuté, le Parlement a libéré des fonds pour améliorer les jardins familiaux existants et pour en créer de nouveaux dans les plus importantes villes aux Pays-Bas.



Et en mai dernier notre ministre du logement et de l'écologie a ouvert les nouveaux locaux de notre association. Dans son allocution d'ouverture elle a demandé qu'on reconnaisse l'importance des jardins familiaux en tant que partie intégrante de l'environnement urbain. Les jardins familiaux ne devraient pas être constamment éloignés vers la périphérie des villes, mais au contraire ils devraient être une partie intégrante du paysage urbain.

Nous sommes plutôt fiers qu'au courant des dernières années la position des jardiniers associés néerlandais a été largement renforcée.

Finlande: Montez dans le bus et on part ! les jardiniers associés de Finlande découvrent les jardins familiaux européens

Texte et photos de Maija ROINILA

Åse de Norvège et Arja de Finlande visitant l'ensemble de jardins familiaux à Solvagn à Oslo

A cause de la situation géographique de notre pays et à cause des barrières linguistiques, la coopération finlandaise avec le reste de l'Europe a été moins soutenue qu'avec ses pays voisins immédiats jusqu'au moment de son intégration à l'Union européenne. Tout spécialement les gens appelés « ordinaires » qui ne voyageaient pas professionnellement et ne passaient pas leurs vacances à l'étranger n'avaient que très peu d'occasions pour visiter les pays étrangers.

Il y a quelques dizaines d'années pourtant des jardiniers associés finlandais ont fait œuvre de pionniers en voyageant ensemble en groupe à l'étranger. Dans les années 1970 pour une raison ou pour une autre cette activité ne paraissait plus attractive. Il y a quelques années l'idée est née dans la fédération finlandaise d'essayer et d'organiser un voyage

en autobus dans le sud de la Suède pour visiter des jardins familiaux et d'autres endroits intéressants d'un point de vue horticole. Malheureusement il n'y a pas eu assez de participants.

Finalement en été 2004 le temps semblait être mûr pour une telle aventure. Il y avait à ce moment un certain nombre de personnes intéressées pour découvrir ensemble comment leurs collègues vivent sur leurs parcelles de jardin dans le reste de l'Europe. Que cultivent-ils? A quoi ressemblent leurs abris et leurs parcelles? Peut-être pouvons-nous partager certains conseils. Peut-être pouvons-nous également ramener quelques semences à la maison. Est-ce que nous partageons les mêmes problèmes lors de la culture des légumes et des fleurs? Est-ce que les autres associations de jardins familiaux dans le reste de l'Europe se gèrent facile-

Monsieur Hervé Bonnavaud, président de la fédération française des jardiniers associés (première rangée au milieu) et ses collègues font visiter les jardins familiaux à Maisons Alfort au groupe finlandais.



Monsieur Hartmut Clemen, Directeur du FlorAtrium (au milieu), Monsieur Joachim Siems (deuxième à partir de la droite) et Madame Dagmar Clemen (à droite) donnent des explications au FlorAtrium.



ment ou est-ce qu'on y trouve des oppositions et des intrigues ou des personnes causant des problèmes de la même façon que chez nous ? Il serait intéressant d'apprendre quelle est la situation en ce qui concerne l'avenir des jardins familiaux. Quelles sont les caractéristiques particulières des jardins familiaux dans chaque pays ?

Le secrétariat de la fédération finlandaise se transformait en une agence de voyage temporaire préparant l'itinéraire et se chargeant des nécessaires réservations. Un bus plein de jardiniers associés venant de toutes les parties de la Finlande s'est donné rendez-vous dans le terminal passager du port de Turku pour monter à bord de m/s isabella en partance pour Stockholm en Suède.

Pendant ce tour de trois jours le groupe de 45 jardiniers associés a été reçu dans deux ensembles de jardins familiaux – Tuna et Flora-Linnéa – à Uppsala. Un agréable goûter a été organisé pour le groupe et il a été invité à une visite guidée. La maison d'été de Carl von Linné, probablement le botaniste le plus célèbre et le père de la taxonomie moderne, a été une visite intéressante pour tout amateur de jardinage. L'ensemble de jardins familiaux Lövsta à Stockholm se vante d'avoir un oasis fascinant appelé « jardin de fines herbes pour les sens » fondé par Arnold Romberg, un jardinier local et une âme créatrice. Son idée était d'offrir aussi bien aux jardiniers associés qu'à toutes les personnes vivant aux alentours une place avec des plantes et des objets stimulant les sens : la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat et le toucher. Arnold Romberg a décrit ce jardin de plantes aromatiques comme un espace naturel où le corps et l'âme de l'homme ont une chance d'oublier le stress de la vie et peuvent récupérer. Grâce à son idée, l'ensemble de jardins familiaux a été sauvé par la communauté.

Encouragé par les réactions positives reçues par le groupe après ce court voyage en Suède, la fédération s'est aventurée chaque année un peu plus

loin. Depuis la Suède la fédération a organisé chaque année un voyage pour les membres des associations affiliées à la fédération. Chaque année des gens qui aiment voyager et découvrir de nouvelles choses, mais qui hésitent à le faire soi-même et en dehors des chemins battus, ont participé à ces voyages. En groupe nous avons visité le Danemark, la Norvège, la Pologne, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la France. Nous avons été reçus avec convivialité et avec une extrême hospitalité. On nous a servi des délicatesses locales. Nous avons été impressionnés par les diverses activités auxiliaires développées par les jardiniers associés en Europe. Ecole et jardins de recherche, comme par exemple le FlorAtrium à Brème, les endroits idylliques pour personnes âgées à Varsovie, le très petit musée de jardins familiaux à Solvang à Oslo, le parc de détente et l'ensemble de jardins familiaux pour les familles des environs ainsi qu'un jardin expérimental pour des enfants en âge scolaire, le tout créé sur le site d'une ancienne usine située à Maisons Alfort en France. Ceci tout juste pour mentionner quelques exemples.

Dans l'ensemble de jardins familiaux Amsterglorie à Amsterdam les jardiniers associés ont créé des parcelles pour cultiver des herbes médicinales et des herbes aromatiques. Dans cet ensemble il y a de petites zones présentant des environnements différents caractérisés par le type de leur végétation. Un exemple à imiter! Aux Pays-Bas nous avons noté que les jardiniers sont probablement plus sensibilisés en matière écologique et les jardiniers jardinent d'une façon plus respectueuse de la nature que partout ailleurs. Le tout nouveau bâtiment de la fédération néerlandaise avec ses matériaux de construction et ses fonctions respectant les critères de protection de l'environnement a été admiré avec sincérité.

En plus de la visite des jardins familiaux nous avons eu de très nombreuses occasions pour visiter d'autres sites d'intérêt. Parmi les expériences



Les jardiniers associés de l'ensemble ROD Rakowiec font des crêpes – les meilleurs au monde – pour gâter leurs collègues finlandais.

les plus incroyables il faut citer l'unique et immensément précieuse salle dorée de la mairie à Brème, inscrite sur la liste du patrimoine mondial depuis 2004. Nous avons eu l'honneur de visiter cette salle grâce à l'hospitalité de nos collègues à Brème. Nous avons également visité le jardin le plus populaire au monde, c'est-à-dire le jardin de Monet à Giverny en France. En plus il y a eu la visite du Parlement européen à Bruxelles.

En plus de toutes ces belles choses admirées pendant la visite des très nombreux jardins familiaux dans tous ces pays mentionnés plus haut, ce qui a été le plus intéressant et le plus positif à voir, était que les jardiniers associés semblent partager partout : la même joie de vivre, l'amour pour la nature et sa beauté, l'appréciation à sa juste valeur du miracle de la croissance, l'apprentissage par l'action, la convivialité, le partage et la prise en charge.

Les expériences très intéressantes faites au cours des voyages à travers le reste de l'Europe, nous encourage de maintenir et de continuer à développer et à promouvoir les jardins familiaux et le jardinage familial comme une façon moderne et urbaine de cultiver de la nourriture, de passer ses loisirs et de s'immerger dans une communauté.

En plus voyager en bus est écologique, convivial et agréable. C'est lent et c'est gai. Essayez-le vous-même!

Suisse: Le jardin familial – un paradis pour toute la famille

Thérèse KLEIN

Des réglementations limitent souvent la créativité du jardinier amateur dans la conception de sa petite parcelle. Voilà pourquoi il est conseillé de lire attentivement le contrat de fermage ou les statuts avant de construire une pergola ou d'aménager une terrasse. L'aménagement de la parcelle est souvent liée à des contraintes relativement sévères. Il n'existe que peu de choix possibles, parce que les jardins sont généralement identiques du point de vue de leur étendue. S'y ajoute que les terrains sont généralement déjà cultivés et qu'ils y existent des constructions. En plus les voisins directs ne doivent pas subir des inconvénients par cet aménagement (composte, plantes de haute taille). Malgré tout il existe à l'intérieur des limites relativement étroites de la parcelle et des réglementations-cadre encore de la flexibilité pour réaliser ses idées et des projets propres. Ainsi chacun peut aménager l'abri de jardin à son goût personnel. Ceci est vrai également pour la répartition et la culture du jardin. En plus, l'endroit pour s'asseoir, la pergola, le barbecue, la fontaine, les équipements de jeux pour les enfants et d'autres éléments de conception peuvent être créés largement en accord avec ses propres idées.

Les enfants au jardin

Dans beaucoup de lotissements de jardins familiaux il existe une place de jeu commune où tous les enfants se plaisent. Les parcelles individuelles de jardin offrent en effet peu de place pour le jeu des enfants. Les enfants risquent de créer des problèmes surtout lorsqu'on y cultive des légumes et des plantes ornementales fragiles. Les jeux avec un ballon sont de toute façon exclus. Et

pourtant les enfants ne doivent pas être négligés et ils doivent pouvoir s'amuser au jardin. Des interdictions régulières les découragent.

Comment peut-on résoudre ces problèmes?

Si des enfants en bas âge sont satisfaits d'une balançoire et d'un bac à sable, les enfants plus âgés voudraient bien s'amuser, jouer à cache-cache et explorer les environs. Ils ont besoin d'un petit coin où ils sont seuls afin d'échapper à une surveillance continue. Pour la construction d'une petite maison une grande caisse en carton pourrait à la rigueur suffire. Avec de la couleur et de gros pinceaux les enfants peuvent décorer eux-mêmes leur villa. Les enfants adorent également des tentes réalisées par des poteaux fixés ensemble le long desquels des haricots d'Espagne s'élançant et créent rapidement une fourrée opaque. Avec de longues verges de saule, on peut construire rapidement un abri qui s'agrandit. Ce qui ne doit jamais manquer dans un jardin avec enfants c'est l'eau. Lorsqu'on entend au cours de chaudes journées des fous rires d'enfants et des cris joyeux alors on peut être sûr que les enfants s'amuse avec de l'eau. Même dans le bassin le plus petit il y a toujours suffisamment de place pour une joyeuse bataille d'eau. Cet amusement humide peut être organisé avec des moyens simples : l'arrosage peut se faire par un tuyau ou un arrosoir jusqu'à que les enfants soient totalement mouillés. Vous pouvez aussi construire un simple échafaudage auquel vous fixez un vieux tuyau d'arrosage troué. Il reste à fixer le tuyau au robinet et la douche joyeuse fascinera enfants en bas âge et enfants plus âgés.



Sentir, goûter, entendre et voir – le jardin a beaucoup à offrir pour développer les sens des enfants.



Les petits jardins semblent plus grands s'ils sont divisés en différentes zones.



Un petit endroit intime sous la pergola pour se détendre et rêver.

Afin que les petits aient de la place pour leurs activités, il est conseillé d'aménager une petite place avec du gazon.

Lorsque les enfants sont plus âgés on peut envisager d'aménager un petit étang au jardin. Il n'existe

aucun autre endroit au jardin qui est plus vivant. Des tritons, des bécasseaux, des coquillages d'étang, des bouvières, des larves de libellules et des têtards nagent et courent dans l'eau. Des oiseaux, différentes sortes d'insectes, des libellules et peut-être aussi des grenouilles visitent l'étang. Ici il y a toujours quelque chose à admirer et à observer.

Des plates-bandes pour les enfants

Les enfants qui jardinent ont besoin d'un succès rapide. Voilà pourquoi il est très important d'aménager leur plate-bande dans un endroit ensoleillé. Lorsque les enfants sont encore en bas âge, il suffit en général d'un jardin dans un caisson. Une plate-bande ronde pourrait aussi faire l'affaire pour plusieurs enfants plus âgés. En effet une plate-bande ronde se laisse départager facilement en portions de gâteau.

Un endroit pour rêver

Une place agréable en-dessous de plantes pour lire sans être dérangé ou pour simplement relaxer, un tel rêve de tranquillité et d'éloignement au jardin se laisse facilement concrétiser avec une pergola. En-dessous des feuilles touffues et d'un paravent de fleurs on est protégé en pleine nature contre le vent et les regards. Pendant les journées chaudes les feuilles nous fournissent une ombre bienfaisante. Une pergola ajoute au jardin, outre sa protection contre les regards des autres et son ombre, des effets intéressants. Pour son aménagement et les plantations, il n'existe presque pas de limites à la fantaisie de l'homme. Le nombre des variétés et des genres de plantes adaptées est presque illimité.

Où se trouve le meilleur endroit pour le composte?

Lorsque nous reprenons une parcelle de jardin le compostier est déjà normalement installé dans un endroit précis. Il est très important qu'il se trouve dans un endroit situé dans la demi-ombre. Il va de soi que le composte ne doit pas déranger les voisins.

La serre

Dans beaucoup de régions suisses il est presque impossible de cultiver des tomates à l'extérieur. Si l'été est trop frais et humide les tomates mûrissent certainement mieux dans une serre. Mais une garantie que les plantes de tomates ne soient pas attaquées par une maladie n'existe pas. Si vous êtes bricoleur, vous pouvez construire votre serre vous-même. Les tomates peuvent être cultivées pendant plusieurs années au même endroit, voilà pourquoi il faut dès le début choisir l'endroit adéquat. Lors d'une promenade à travers mon lotissement j'ai essayé de voir dans quelle direction les serres étaient orientées. La plupart des jardiniers les ont placées direction Sud, Ouest ou Nord. Il est important que les plantes et les fruits soient bien exposés au soleil.

Un paradis fleurissant sur une très petite étendue

Même si on n'a que très peu de place un paradis vert peut-être créé. Les conditions de réussite sont les suivantes : il faut se limiter à quelques points forts. Ceci ne veut pas dire que le jardin n'a alors que peu à offrir! Au contraire : de la même façon que le temps passe vite lorsque nous avons beaucoup à faire ainsi une petite parcelle apparaît plus grande lorsque nous avons différentes choses à y découvrir. Ceci veut dire que vous décidez peut-être de ne pas aménager de gazon mais de créer au contraire un endroit pavé pour s'asseoir. Celui-ci se trouve peut-être dans une niche cachée. Une clématite exubérante et fleurissant plusieurs fois, fixée à un arche ou un obélisque a besoin de moins de place qu'une plate-bande de rosiers.

Faire apparaître des petits jardins plus grands

Certains jardins ont quelquefois le petit quelque chose : quelques-uns reflètent l'harmonie et la tranquillité, d'autres sont pleins de surprises. Des petits jardins devraient paraître le plus grand possible. Pour réussir ceci le terrain devrait être divisé en



Un petit jardin aura fière allure avec un.



A la place du bois, on voit ici des kiwis enlacer les colonnes de pierre.

plusieurs domaines aménagés de façon différente et non visibles à la fois. Des effets fantastiques se laissent créer par des axes de vues. Elles dirigent le regard sur un point particulièrement marquant du jardin. Dans un grand jardin cela peut-être l'abri ou une sculpture. Sur des parcelles plus petites un abreuvoir pour les oiseaux ou un très beau vase permet d'atteindre le même but. Egalement des plantes d'une exceptionnelle beauté comme une plante en fleurs dans un bac, un arbuste, un petit arbre coupé d'une façon spéciale ou un rosier grimpant permettent d'atteindre ce but. Un aménagement clair et précis est particulièrement conseillé sur une petite parcelle. Des formes géométriques et un aménagement systématique sont importants. Pour des effets de symétrie simple et impressionnant il faut utiliser des arbres et des arbustes taillés d'une façon précise. Vous pouvez ainsi constater que même dans un petit jardin il n'existe presque pas de limites à votre fantaisie.

Article publié dans la revue « le jardin familial suisse » no. 3/2008

France:

L'exemple de Tourcoing du point de vue de la santé: Et ceci a été réalisé il y a 10 ans déjà

Gérard LEFEBVRE, président de l'association des jardins familiaux de Tourcoing

Il faut qu'une association comme la nôtre travaille également sur le terrain avec d'autres associations.

Premier exemple, le partenariat avec une association d'handicapés « les papillons blancs ».

Nous avons dégagé deux surfaces d'environ 1.000 m² sur deux terrains différents et un moniteur très compétent apprend à jardiner par groupes de 8 à de jeunes handicapés men-

ratisser, semer, il faudra toujours les encadrer pour leur dire ce qu'il y a lieu de faire.

Je peux vous dire que l'expérience est très concluante et que lorsque nous n'avons pas le moral il suffit de rendre visite à ces garçons et filles pour le retrouver.

Nous avons également dégagé une parcelle pour l'association Bethlehem.

Néanmoins, le fait de porter au siège de leur association le fruit de leur labeur et de le partager en commun ne peut que les aider à retrouver le goût du travail...

Une parcelle a également été donnée aux malades de l'hôpital de jour (en relation avec l'hôpital psychiatrique d'Armentières). La vie au grand air les aide à retrouver l'équilibre.

Je vais maintenant vous parler du projet, peut être un peu ambitieux, mais auquel nous croyons et que nous espérons mettre en œuvre en partenariat avec l'entreprise de réinsertion Bethel Formation et la mairie de Tourcoing au début de l'année prochaine.

Le projet consiste à mettre en usage un terrain sur lequel sera construit au milieu de petites parcelles, un bâtiment comprenant une salle de cours entourée de petits boxes pour y entreposer les outils et affaires de jardinage.

Le but est d'y accueillir, par groupes de vingt, des exclus de la société et par le biais du jardinage essayer de les réadapter à la vie sociale et professionnelle.

Parallèlement au jardinage, il est prévu des temps réservés à l'illettrisme, techniques d'expression et communication, découverte des métiers, vie de groupe, équilibre de la vie privée, gestion du budget. Réadapter est une chose difficile voire souvent impossible et nous sommes tous persuadés qu'aidées par une activité de plein air, les choses en seront beaucoup facilitées.....

taux pour lesquels il sera difficile d'envisager un reclassement dans le monde du travail. Le but est ensuite de leur donner une petite parcelle sur le terrain le plus proche de leur domicile. Mais, là aussi il faut faire appel à des jardiniers pour les parrainer. En effet, si ces jeunes arrivent à bêcher,

C'est une association qui prend en hébergement de jeunes drogués et essaie de leur redonner goût à la vie. Là, je recommanderai peut-être d'être prudent sur la grandeur de la surface allouée. Car, il s'agit de personnes assez difficiles et il n'est pas possible de leur en demander trop.



Belgique: Les jardins communautaires en Flandre (1^{ière} partie)

Etude initiée par le président Alexandre VERCAMER et le secrétaire général Noël GHESQUIERE

Une analyse de la situation actuelle

En juillet 2007, à la demande du département Agriculture et Pêche, département Monitoring et Etude du gouvernement flamand, le département Mobilité et Aménagement du territoire de l'Université de Gand a terminé une étude sur les jardins communautaires en Flandre. Cet article reprend les conclusions les plus importantes de cette étude. L'étude complète peut être téléchargée sur le site Internet du Gouvernement flamand.

L'étude comprend les éléments suivants :

- une analyse du contexte politique et juridique des parcs de jardins communautaires en Flandre ;
- un inventaire de tous les parcs de jardins communautaires en Flandre et dans la Région de Bruxelles-Capitale, et une discussion relative à leurs différences quantitatives, qualitatives et sociales ;
- la création d'une norme de référence quantitative pour déterminer les besoins en jardins communautaires ;
- une analyse des forces et des faiblesses des jardins communautaires quant à leur incidence économique, sociale et écologique ;
- une enquête dans un parc de jardins communautaires

	Nombre de parcs	Nombre de jardins	Surface brute	%
<i>Province d'Anvers</i>	48	2.395	68,2	50%
<i>Province de Flandre orientale</i>	21	1.016	29,5	22%
<i>Province de Flandre occidentale</i>	16	383	9,1	7%
<i>Province de Limbourg</i>	7	210	8,1	6%
<i>Province du Brabant flamand et Bruxelles</i>	22	597	22,0	16%
<i>Total</i>	114	4.601	136,9	100%

Tableau 1 : Nombre de jardins communautaires par province

représentatif pour dresser le profil des utilisateurs et de leurs motivations ;

- la formulation de recommandations politiques.

Inventaire

Nombre de jardins communautaires

La Flandre et la Région de Bruxelles-Capitale comptent ensemble 4.600 jardins communautaires, répartis en 114 parcs dont la surface totale couvre 137 ha. La moitié de tous les jardins communautaires se situe dans la province d'Anvers, dont la plus grande partie sur le territoire de l'agglomération d'Anvers. La Flandre occidentale et le Limbourg ont le moins de jardins communautaires.

Ce chiffre est très faible comparé à celui de nos pays voisins. À titre de comparaison: Les Pays-Bas comptent aujourd'hui environ 250.000 jardins communautaires, Berlin, environ 80.000 et Amsterdam dispose d'environ 6.000 jardins communautaires, répartis en 40 parcs dont la superficie totale s'élève à environ 300 ha.

Qualité

Le niveau de facilités dans la majorité des parcs de jardins communautaires est bas à très bas. Seulement 14% de tous les parcs disposent d'une cantine, l'électricité n'est disponible que dans 7%, des sanitaires dans 9% et l'eau courante dans 5%. De plus, 40% de tous les parcs de jardins communautaires sont situés à proximité immédiate d'une source de nuisance sonore (routes, autoroutes, chaussée et aéroport), et un problème de pollution du sol se présente dans 6% de tous les parcs.

Affectation urbanistique

La moitié de tous les parcs de jardins communautaires se situe dans des zones dont l'affectation urbanistique s'avère correspondre plus ou moins à la nature de l'activité : 36% se situent dans des zones d'espaces verts, 5% dans des zones agricoles, 7% dans des zones de loisir



et 2% - à Geraardsbergen – dans une zone dont l'affectation spécifique est « zone de jardins ». Par contre, 35% des parcs de jardins communautaires sont menacés de disparition à court ou moyen terme, suite à l'affectation urbanistique du territoire, par exemple en zone d'habitat, en zone d'extension d'habitat ou en zone d'industrie.

Aspect social

La moitié de tous les jardiniers communautaires sont des retraités. La proportion de jardiniers d'origine immigrée est considérablement plus importante dans les zones urbaines que dans les communes rurales. Dans certains districts anversoïses, cette proportion va jusqu'à 90%. La distance moyenne entre le domicile et le jardin communautaire s'élève à 2,83 km, 17% des jardiniers habitent à moins d'1 km de leur jardin communautaire, et 68% des jardiniers n'ont pas de jardin chez eux.

Jardins communautaires à Sint-Amandsberg, (Gand)

Aspect de gestion

60% des parcs de jardins communautaires sont situés sur des terrains qui sont la propriété de l'administration publique, 17% des terrains

sont la propriété du groupe SNCB et 20% sont la propriété de personnes ou organisations privées.

53% des parcs de jardins communautaires sont gérés par l'asbl De Volkstuin et 3% sont gérés par l'asbl Velt.

Aspect social

Les jardins communautaires sont une réponse très claire aux besoins réels d'espaces verts dans des quartiers très densément peuplés. Les parcs de jardins communautaires constituent une partie particulière de l'offre en matière de zones vertes des villes, en raison de leur caractère semi-public et du réseau serré de sentiers non empierrés. Ils forment ainsi un complément aux autres espaces verts publics, comme les terrains de sport, les parcs municipaux, les réserves naturelles, etc. De plus, les jardins communautaires sont financièrement accessibles à tous, de sorte qu'aucun groupe de population n'est en principe exclu sur base de ce critère. Le prix de location moyen annuel s'élève à € 0,14/m².

Pour une parcelle de 200 m² (taille moyenne d'une parcelle de jardin communautaire en Flandre), cela revient à près de € 28 par an.

Enfin, l'utilisation des jardins communautaires n'est pas liée à des groupes de population ou à des catégories d'âge spécifiques. Bien que les hommes retraités forment traditionnellement le groupe d'utilisateurs le plus important des parcs de jardins communautaires, le public s'est progressivement diversifié depuis les années 1980. Pour les femmes et les jeunes, la culture de légumes biologiques et l'aspect récréatif forment les motivations principales de leur participation à un jardin communautaire.

Pour les personnes d'origine immigrée, ce sont la culture de leurs propres légumes et le besoin d'air.

Aspect économique

Les jardins communautaires représentent une forme d'utilisation extensive du territoire – le rendement par unité de surface est faible – et sont dès lors menacés par des formes plus intensives d'utilisation du territoire en cas d'augmentation du prix des terrains. Naturellement, les

jardins communautaires ne représentent rien en termes de rendement de culture par rapport au rendement de l'agriculture.

Cependant, les jardins communautaires peuvent être considérés comme un moyen de diminuer les frais de gestion des parcs publics. Les frais de gestion et d'entretien des parcs de jardins communautaires sont minimes comparés aux autres structures de parcs publics, car les utilisateurs de jardins communautaires sont contractuellement contraints d'entretenir leur propre parcelle et l'infrastructure collective. Aussi, inclure des jardins communautaires dans les parcs municipaux peut contribuer à diminuer les frais de gestion généraux pour les structures de parcs publics. L'expérience pratique en Région de Bruxelles-Capitale montre également que l'intégration de jardins communautaires dans une zone verte plus large augmente le nombre d'utilisateurs, élargit le public et répartit les visiteurs de manière plus équilibrée au cours

du cycle quotidien, ce qui augmente le contrôle social.

Au niveau de la valeur d'utilisation et d'expérience, on peut en outre considérer que les jardins communautaires ont une fonction d'espace ouvert à haut rendement social. Le calcul du rendement social se base sur une balance entre les coûts (disposition, entretien, aménagement, gestion) et les bénéfices (nombre d'utilisateurs, diversités des utilisateurs, fréquence d'utilisation, durée de séjour et accessibilité).

Enfin, au niveau socio-économique, les jardins communautaires peuvent être considérés comme un instrument de correction économique qui répond aux imperfections du mécanisme de libre marché capitaliste, car la production alimentaire propre diminue la dépendance des fluctuations de prix des moyens de subsistance.

à suivre



Réunions nationales

Autriche

- Séminaire portant sur des questions juridiques, séminaire pour obtenir le certificat d'aptitude exigé par la loi concernant la protection des plantes

Allemagne

- La fédération allemande des jardins familiaux (BDG) organise sept séminaires à trois jours chacun avec environ 50 participants venant de toutes les fédérations nationales affiliées sur les thèmes suivants:

Droit

- Questions pratiques de jardinage
- Société et questions sociales
- Relations publiques
- Environnement- santé

- 14 juin 2009: Journée du Jardin à Reichenbach/Vogtland: cérémonie d'ouverture pour toute la République
Le sujet en est: Génération jardin familial - se relaxer, apprendre, jouer

- 4 et 5 juin 2009: 2^{me} congrès des jardins familiaux à Potsdam : Informations sur un site internet spécial sous www.kleingärtnerkongress.de

Finlande

- 1er et 2 août 2009: Congrès international à Kouvola
- Journée de formation pour les nouveaux membres des comités exécutifs à élire lors du congrès

France

- Organisation d'un cycle de réunions de formation des dirigeants associatifs adhérents
- Participation à un cycle de réunions du Ministère de l'Ecologie autour du thème: «Réduire l'usage des pesticides en zones non agricoles».

Pays-Bas

- 14 juin 2009: congrès annuel à Utrecht
- Plusieurs réunions et groupes de travail concernant le sujet: Jardinage naturel»

Suisse

- 6 juin 2009: 45^{ème} assemblée des délégués à Nottwil

Documentation

Allemagne

- Brochure: Jardinage en accord avec la nature
- Brochure: Biodiversité des plantes de culture au jardin familial
- Etude: L'importance du mouvement des jardins familiaux pour le développement des villes et dans le domaine écologique et social, commandée par le ministère fédéral pour le transport, les travaux publics et le et le développement urbain
- Tip de la semaine pour le jardinage par dpa
- Tip du mois pour le jardinage sur Internet

- Bulletin d'information mensuel
- Revues «Der Fachberater» no- 1 - 4/2008
- «Grüne Schriftenreihe» no. 194-199

France

- Fiches présentant un bilan des réalisations du Bureau d'Etudes de la Fédération en 2008 (mise en place de jardins en pied d'immeuble et en écoquartiers)

Pays-Bas

- Réseau innovatif - Les jardins familiaux : poumons verts (en néerlandais)
- Autorités communales de la Haye: Politique concernant les jardins familiaux et les jardins de loisirs

Suisse

- Information sur les néophytes

Informations utiles

Belgique:

- Conformément aux statuts le président de la fédération nationale sera proposé par la ligue wallonne pour un mandat de 3 ans

France

- Lancement d'une enquête au plan national, en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et la société Vinifihor, sur la production d'un jardin familial.
- Participation à la mise en place d'un réseau international sur l'urbanisme et la nature

Pays-Bas

- En novembre 2007 le Parlement néerlandais avait décidé de débloquer 4 millions d'Euros pour stimuler le développement de nouveaux ensembles de jardins familiaux. Ceci était le résultat d'un lobbying intense par la fédération néerlandaise. En 2008 nous avons aidé plusieurs communes à développer des plans pour recevoir des subsides. Les projets débute-ront en 2009.
- Plusieurs activités ont pu être menées avec la commune d'Utrecht en rapport avec le projet: boîte d'outils pour un jardinage écologique».
- 2009 Elaboration d'une nouvelle homepage pour la fédération et d'une nouvelle homepage pour les enfants et le jardinage
- Résultats du projet de recherche: «Vitamine G3» concernant la santé et les jardins familiaux

Suisse

- Importante perte d'ensembles de jardins familiaux à cause de constructions à Bâle-ville, Berne, Lausanne et Genève

Lois sur les jardins familiaux

Danemark

- Les lois ont été changées afin de souligner que les règles adoptées par la fédération concernant les prix sont toujours et uniformément applicables lors de la vente de jardins familiaux

France

Proposition de créer 15.000 parcelles de jardins familiaux au cours des 5 années à venir en mobilisant 250 à 300 hectares de terrains pour un coût de réalisation estimé à 100 millions d'Euros. Cette demande base sur les multiples bienfaits du jardinage:

- Lieu de convivialité et d'échange: les jardins familiaux contribuent aussi à la politique d'insertion et d'intégration sociale.
- Les jardins sont le support d'un aménagement paysager de qualité et assure une bonne transition entre des tissus urbains de natures différentes.
- Les jardins familiaux sont bons pour la santé physique et psychique et ils sont un élément de la sécurité alimentaire.
- Les jardiniers sont des éco-citoyens et les jardins familiaux et collectifs sont des réserves de biodiversité sans égal en milieu urbain.
- Les jardiniers sont des citoyens responsables et utilisent des pratiques respectueuses de l'environnement. Ils créent des parcelles pédagogiques et contribuent à l'éducation au développement durable.

Grande-Bretagne

- 10 - 16 août 2009: Semaine nationale des jardins familiaux



Contenu

Trait d'Union 43

- 25 Conseil de l'Europe: Nature et culture
- Le paysage culturel, élément du patrimoine de la Russie
- 27 Conseil de l'Europe : Nature et culture
- En Espagne
- 29 Conseil de l'Europe: La Convention européenne des paysages
- Paysage et Nature
- 31 Conseil de l'Europe: La Convention européenne des paysages
- Paysage de l'histoire....histoire de paysage
- 32 Conseil de l'Europe: Santé et environnement
- Eau et santé – nécessité d'une action concertée
- 34 Conseil de l'Europe: Santé et environnement
- Changements climatiques – Quelles conséquences pour la santé ?

Le paysage culturel, élément du patrimoine de la Russie

Marina Kuleshova, Institut russe de recherche sur le patrimoine culturel et naturel, Moscou

Monastère Novodiewitschi

Le patrimoine est un ensemble de valeurs et de biens reconnus, créés et préservés par la société en vue de les transmettre à la génération suivante. Nourri par la strate culturelle de la sphère sociale, il conditionne sa vitalité et son développement durable, à l'image du code génétique des espèces biologiques. Bien que tout paysage comprenne des biens patrimoniaux, les divers statuts de protection de l'espace sont réservés, dans la pratique de la conservation du patrimoine et de l'aménagement du territoire, à certains paysages remarquables. Or chaque paysage peut être rattaché à la notion de paysage culturel, fruit d'une interaction spécifique entre la culture et la nature et de ce fait modèle idéal pour le règlement des problèmes liés à l'interaction entre la nature et la société.

En Russie, la conservation et la gestion des paysages culturels sont régies par des lois et des directives re-

latives à la conservation de la nature, à la protection du patrimoine culturel, à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. Les textes fondamentaux en matière de patrimoine sont la loi sur les espaces naturels strictement protégés (1994) et la loi sur les sites du patrimoine culturel (monuments historiques et culturels) des peuples de la Fédération de Russie (2002).

Catégories des zones protégées

La loi sur les espaces strictement protégés dresse une liste ouverte de catégories de zones protégées et précise les règles juridiques applicables aux zones existantes (zapovedniks, parcs nationaux, parcs naturels, monument naturels zakazniks, stations thermales, sites de loisirs et de cure, jardins botaniques et arboretums). D'autres catégories d'espaces naturels protégés pourraient voir le jour, mais les réglementations spécifiques

établies au niveau national n'ont pas été mises à effet. Parmi les catégories mentionnées, les parcs nationaux jouent un rôle particulier dans la protection des paysages culturels, car leurs objectifs statutaires incluent la conservation et la restauration des objets historiques et culturels. C'est dans les parcs nationaux que l'on trouve les exemples les plus viables d'interaction harmonieuse entre l'homme et la nature, associés à des types distinctifs de paysage culturel. Plusieurs parcs nationaux de Russie ont mis sur pied des programmes spécialement consacrés à la conservation des paysages culturels.

Reconnaissance juridique des paysages culturels

La loi sur les sites du patrimoine culturel régit les sites patrimoniaux tangibles, qu'elle classe en monuments, ensembles et sites, conformément à la typologie proposée par la Convention du patrimoine mondial. Ce texte

est le premier, et pour le moment le seul, à offrir une reconnaissance juridique nationale aux paysages culturels, qui sont de ce fait représentés dans plusieurs sites. L'une des notions fondamentales définies dans cette loi est celle d'objet de la protection, à savoir la liste des biens qui ne doivent pas être détruits ni modifiés par l'activité humaine. L'activité économique est limitée de manière à protéger les objets ou le site. La législation russe ne prévoit pas de catégorie de patrimoine culturel du type «zone historique et culturelle protégée». De tels espaces existent cependant – ce sont les musées-réserves établis par décret gouvernemental. De par leurs fonctions et leur statut institutionnel, ils se rapprochent des parcs nationaux et jouent un rôle primordial dans la conversation d'un patrimoine d'une exceptionnelle diversité – domaines nobiliaires, monastères, paysages urbains, ruraux et archéologiques, champs de bataille.

S'agissant des valeurs immanentes des paysages et/ou de l'environnement, la légalisation est insuffisante, bien que les bases de son développement soient déjà en place dans la réglementation en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ainsi que dans les procédures légales d'étude d'impact sur l'environnement et d'expertise historique et culturelle.

Toute société incarne un système de



**Protection du paysage culturel :
Musée en plein air Tal'cy**



Paysage rural



Domaine nobiliaire

valeurs, parmi lesquelles le paysage occupe une place qui lui est propre. Les cataclysmes sociaux du XIX siècle ont détruit la vision classique du paysage, à la fois lieu de vie, de subsistance et d'épanouissement social. A la différence de la collectivité traditionnelle, intrinsèquement liée à son environnement physique transformé en paysage culturel, chargé et sans cesse enrichi de sens, et source d'auto-identification culturelle à travers son contenu historique, la société moderne est caractérisée par une faible perception environnementale et une coupure par rapport à tout ce qui n'est pas la propriété individuel-

le. Lorsque les instances de décision démocratiques sont insuffisamment développées, le paysage, soumis aux lois générales et traité comme un quelconque bien de consommation, voit sa destinée déterminée par des décisions technocratiques et des investissements lucratifs. Une société qui ne perçoit pas son paysage ancestral comme un bien culturel intrinsèque et une condition fondamentale du développement durable n'a aucun avenir. C'est pourquoi il est absolument indispensable de faire prendre conscience et d'expliquer, à tous les niveaux de décision en matière d'aménagement du territoire et d'affectation des sols, que les paysages culturels font partie intégrante du patrimoine national de la Russie.

**Article publié dans la revue
NATUROPA 102/2004**



Valeurs immanentes du paysage

*Moulin à vent à Palma*

En Espagne : Divers approches

Margarita Ortega, Unité du développement territorial, Madrid

En Europe, le territoire n'est plus naturel. Il a subi une profonde transformation par la main de l'homme à travers la construction et la culture. Après un long processus de transformation, le territoire devient une « grande construction » dotée d'une histoire et d'un langage qui lui sont propres. Un grand objet culturel, une grande œuvre d'art complexe compte tenu de son échelle, fruit de nombreuses civilisations. Comme toutes les constructions, son langage s'exprime à travers des signes. Ce langage et ses signes sont les valeurs qui configurent son identité. Si le langage se perd, la construction s'interrompt. Le paysage et le patrimoine naturel et culturel, que nous pourrions appeler le « patrimoine territorial », sont le langage et les signes qui décrivent le territoire. Dans une perspective territoriale et durable, ces signes acquièrent une valeur stratégique et explicative de son histoire et de ses valeurs,

mais ils établissent surtout les règles de sa transformation.

Cette valeur stratégique du « patrimoine territorial » a été fortement mise en avant dans le cadre de la réflexion sur le développement territorial qui fut menée dans le contexte européen, principalement au sein de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe

Une orientation innovatrice

La réflexion a dépassé l'approche théorique et s'est concrétisée en une série de documents (Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (UE, 1999) ; Principes directeurs pour le développement territorial durable du Continent européen (Conseil de l'Europe, 2002) et Convention européenne du Paysage (Conseil de l'Europe, 2000)), qui, malgré leur caractère non contraignant, constituent un cadre commun

et international de référence afin de définir le traitement du patrimoine et du paysage à partir de cette nouvelle dimension territoriale. Ces documents ne proposent pas de nouveaux instruments, mais une orientation innovatrice pour la meilleure utilisation des instruments conventionnels de gestion du patrimoine et du paysage.

La base est le nouveau concept du développement territorial durable qui se définit selon l'application de deux principes de base relativement récents : le principe de cohésion territoriale (associé à la cohésion économique et sociale) et le principe du développement durable (Déclaration de Ljubljana, 13^e CEMAT, septembre 2003). Développer ces principes exige l'étude simultanée de quatre aspects afin de concevoir et d'appliquer les politiques : environnementale, économique, sociale et culturelle. Ces nouveaux critères modifient les



Paysage sur l'île de Palma

approches sectorielles traditionnelles, abolissant l'isolement de ces politiques généralement respecté jusqu'à présent pour aborder le patrimoine et le paysage. Conformément à ces principes, l'un des objectifs territoriaux envisagés pour l'Europe est le « développement créatif, innovateur et intelligent du patrimoine territorial et du paysage » en vue de mettre en valeur l'identité régionale et conserver la diversité en tant que facteurs fondamentaux du développement.

Paysage et le patrimoine : éléments essentiels du développement territorial

Le paysage et le patrimoine sont par conséquent des éléments essentiels du développement territorial présentant quelques particularités. En raison de leur capacité à indiquer l'état du territoire et de la possibilité de leur caractérisation objective, ils sont un outil important pour la typification des modèles territoriaux. C'est l'un des objectifs du projet ESPON : The role and spatial effects of cultural heritage and identity.

Ils sont un important facteur de qualité de vie et de l'environnement des citoyens. Les éléments du patrimoine et du paysage, aussi bien urbain que rural, ne prennent leur sens qu'en les associant à l'usage du territoire. Ils représentent également un actif

économique et une opportunité pour les régions et les communautés locales compte tenu de leur capacité d'attrait pour des activités économiques autres que le tourisme, d'où l'importance de la sensibilisation et de la participation de la population à sa reconnaissance. Le Guide européen d'observation du patrimoine rural, CEMAT 2003, en est un exemple.

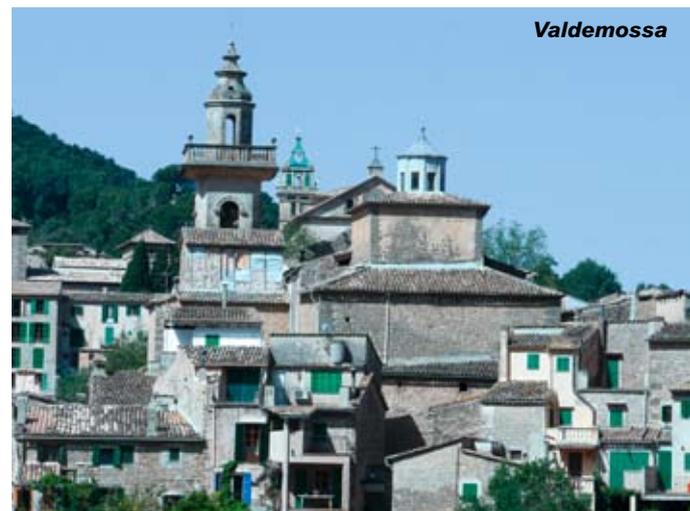
Le paysage et le patrimoine sont dynamiques, autrement dit transformés et transformables, évitant d'être considérés comme des «fossiles». Leur intervention présente le double défi de leur conservation et de leur gestion créative. Il s'agit d'appliquer le principe de «conservation active» avec de nouvelles formes de gestion intégrant les trois types classiques d'action: protection, conservation et restauration, complétées par les interventions plus modernes. De plus, le patrimoine doit être considéré comme partie intégrante du système, comme les itinéraires

ou les couloirs, face au concept de «site» ou de «monument», dans le cadre de stratégies intégrées de développement territorial.

Tous ces aspects renforcent une nouvelle relation entre le patrimoine, le paysage et le développement territorial.

A titre de synthèse, il est important de souligner son rôle stratégique pour le diagnostic et l'intervention sur le territoire et dans la ville ; en deuxième lieu, sa dimension européenne exigeant des interventions à de plus grandes échelles territoriales, comme l'interrégionale ou la transnationale ; et enfin, le besoin de nouvelles formes de gestion intégrant la participation active des citoyens.

Article publié dans la revue « NATUROPA » no. 102/2004



Valdemossa



Oliviers

Paysage et nature

Raymond-Pierre Lebeau, Président du Comité pour les activités en matière de diversité



Côte

Le paysage résulte de la conjonction de multiples facteurs, tant naturels que culturels, qui ont évolué dans l'espace et le temps et qui se poursuivent par des processus dynamiques perçus par l'homme de façon variée, selon qu'il est acteur ou spectateur. En Europe, le paysage forme un tout, incluant tout autant l'image des activités socio-économiques ou culturelles que celle des espaces vitaux et de leurs composantes naturelles : la flore et la faune sauvages. On ne peut donc pas opposer les concepts de «paysage culturel» et de «paysage naturel», tant les éléments sont étroitement imbriqués les uns dans les autres (cultures en terrasses des régions méditerranéennes, plaines cultivées extensivement, forêts jardinées, etc.)

Tout à la fois espace vital pour la vie sauvage et cadre du développement économique, social et culturel, le paysage forme des unités spatiales qui résultent des conditions naturel-

les et de l'histoire et qui poursuivent leurs transformations selon des processus dynamiques propres.

Une très grande diversité

Une des grandes originalités de l'Europe par rapport aux autres continents est la très grande diversité de types de paysages sur de très petites distances. Parmi les raisons évoquées pour justifier les aspects naturels de cette particularité figure celle que l'Europe est le seul continent où de vastes plaines de basse altitude, autrefois peuplées de végétation, ont été recouvertes par des glaciers, qui se sont ensuite retirés, formant ainsi des écosystèmes naturels très diversifiés.

Les territoires qui n'avaient pas été pris par les glaces ont alors hébergé des espèces plus xérophiles et continuent à jouer le rôle de réservoirs pour ces espèces parmi les plus rares et les plus menacées, comme les endémiques (forêts de lauracées des

Açores, éponges d'eau douce du lac d'Ohrid («ex-République yougoslave de Macédoine»), témoins des espèces vivant au tertiaire en Europe).

Ces paysages diversifiés ont, bien entendu, aussi généré des cultures diversifiées et le génie humain a su s'adapter aux conditions naturelles spécifiques de chaque région pour valoriser ses capacités économiques et son développement, transformant à son tour le paysage environnant.

Ce «dynamisme» économique, pour autant profitable à l'homme soit-il, a malheureusement pris dans les dernières décennies des dimensions spectaculaires, contribuant à une transformation drastique des paysages naturels et semi-naturels conduisant à une banalisation de ceux-ci et, partant, à une perte considérable d'un patrimoine séculaire extraordinaire.

Si la disparition de paysages proches



Cultures en terrasse de Palma



Zone industrielle près de Dijon



La fragmentation accrue des espaces «résiduels», morcelant le territoire, détruisant les interconnexions des espaces vitaux nécessaires pour la flore et la faune sauvages ou créant des barrières infranchissables.



Toits de Paris

de l'état naturel peut être considérée comme un signe avant-coureur du recul de la diversité biologique et paysagère d'un territoire, on ne peut pas incriminer seulement l'agriculture intensive ou la sylviculture non-conforme. En effet, aujourd'hui, les facteurs des dégradations du paysage sont particulièrement l'urbanisation et la fragmentation du territoire par les installations de transport.

Facteurs de dégradation

En Suisse, en moyenne sur douze ans (1978- 1989), près d'un mètre carré par seconde (0,86m²) de nature disparaît du fait de l'urbanisation du territoire, soit l'équivalent d'une surface de dix terrains de football par jour !

S'ajoutant à ces phénomènes d'urbanisation à croissance exponentielle, viennent la fragmentation

accrue des espaces «résiduels», morcelant le territoire, détruisant les interconnexions des espaces vitaux nécessaires pour la flore et la faune sauvages ou créant des barrières infranchissables.

C'est pourquoi il est heureux que le paysage en tant que tel soit devenu un objet politique majeur, impliquant tous les citoyens européens. Dans ce contexte, l'adoption par les Etats membres du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage est un fait marquant visant à perpétuer l'héritage patrimonial de nos cultures et de nos ressources naturelles marquées dans le paysage paneuropéen.

Toutes les actions du Comité pour les activités du Conseil de l'Europe en matière de diversité biologique et paysagère (CO-DBP) concourent à

la prise en compte du paysage dans les divers domaines de la Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère. Le Réseau écologique paneuropéen (REP), visant à garantir à terme l'interconnexion des espaces vitaux de la flore et de la faune sauvages en Europe, remédiant ainsi à la fragmentation des paysages constatée dans certaines parties de l'Europe. Favoriser une utilisation durable des paysages dans l'exercice des activités économiques sectorielles, par l'intégration des exigences en matière de conservation et de gestion de la nature et du paysage dans ces différents types d'activités, est aussi un des objectifs de la Stratégie qui donne corps et image au but poursuivi du développement durable.

Article publié dans la revue NATUROPA no. 98/2003

Paysage de l'histoire... histoire de paysage

Serge Grappin, Membre du groupe de spécialistes sur la pédagogie du patrimoine



La notion de patrimoine, autrefois limitée à la transmission de l'héritage «paternel» s'est considérablement élargie et le paysage prend une place de plus en plus importante dans les démarches de pédagogie du patrimoine.

Parallèlement, l'intérêt porté à l'environnement s'est traduit par un développement des recherches historiques et archéologiques sur la formation et les transformations du paysage.

De la convergence de ces deux tendances est née au sein de l'Éducation une réflexion sur la pédagogie de l'environnement qu'un extrait de charte mise en place par la commission environnement du rectorat de Dijon (France) peut illustrer :

«Un des objectifs de l'éducation à l'environnement sera de combattre la conception égocentrique et visera à une modification des comportements sociaux. La conception environnementaliste est à privilégier, sachant que si l'homme a des droits, il a aussi des devoirs envers la nature. Elle prescrit une gestion raisonnable et

raisonnée de la planète, une approche sensible et rationnelle...».

Un des moyens privilégiés pour atteindre cet objectif est la classe environnement qui, à l'instar de classe du patrimoine, propose aux élèves de «découvrir l'importance de l'environnement, en commençant par l'environnement proche puis en l'élargissant progressivement». Le déroulement de ces classes peut être régi par quatre principes : transplantation, intégration au programme scolaire, interdisciplinarité et restitution.

La première classe européenne de l'environnement

La mise en application de ces principes en particulier celui de la transplantation et la volonté de développer en Europe une pédagogie de l'environnement ont donné une nouvelle dimension à cette action : en juin 2002, la première classe européenne de l'environnement réunissant des élèves français et allemands s'est déroulée en France à Saint-Romain, village de Bourgogne, site classé mais aussi Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager.

Deux dispositifs «Life» et «Natura 2000» témoignent également de l'intérêt des espèces végétales et animales que l'on peut rencontrer dans ce cadre particulièrement riche et diversifié choisi par une équipe pédagogique.

Le titre «Regards croisés» souligne l'importance accordée d'une part à l'approche interdisciplinaire de l'environnement, mais aussi le souci de respecter les regards des élèves de classes de nationalités différentes et d'origines socioculturelles très va-

riées.

Suite à une lecture de paysage favorisant l'approche sensorielle, les élèves ont pris conscience que le paysage ne constitue pas une image figée, «sacralisée», mais résulte d'une histoire complexe où l'évolution «naturelle» de l'environnement se conjugue aux interventions humaines.

Conscients de la dynamique qui anime les paysages, les élèves ont été amenés à mieux se situer dans le temps, l'espace et dans la société. Historiens, archéologues, technicien de l'Office national des forêts, responsable de l'équipement mais aussi artiste ont présenté leur approches spécifiques aux élèves et ouvert un dialogue au cours duquel est apparue la complémentarité des points de vue et la nécessité d'associer les populations à la gestion de l'environnement: informations, concertation, prise de décision démocratique.

Au terme de cette première classe européenne de l'environnement, l'articulation entre patrimoine naturel et culturel a été mise en évidence ainsi que l'importance du développement de l'éducation et de la responsabilité de chacun. Cet élargissement de la notion de paysage s'est ainsi traduit par un renforcement de la citoyenneté en particulier au niveau européen.

Le succès de cette action a reposé sur la conviction et la compétence des enseignants et intervenants culturels mais aussi sur l'engagement des autorités qui ont apporté leur soutien financier.

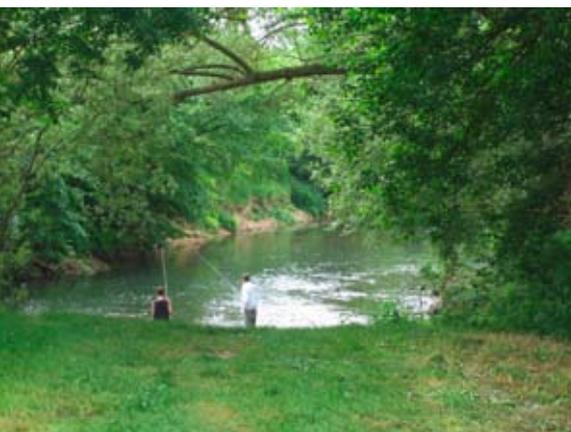
**Article publié dans la revue
NATUROPA no. 98/2003**

Eau et santé - Nécessité d'une action concertée

Alán Pintér



Bord de mer Cala Figuera (Palma)



L'Ouche près de Dijon (France)

La sécurité et la salubrité de l'approvisionnement en eau sont essentielles pour l'homme. Le manque d'eau salubre est cause de maladies et de problèmes de santé dans de

nombreux endroits du monde. Pour assurer la salubrité de l'approvisionnement en eau, une harmonisation de la gestion de l'eau à tous les niveaux est nécessaire : protection des ressources en eau, traitement et distribution appropriés, assainissement suffisant et utilisation durable.

Quelques constats

La région européenne de l'OMS – avec ses 51 pays - compte 870 millions d'habitants, dont plusieurs millions souffrent des effets néfastes d'un approvisionnement en eau de mauvaise qualité. Les dangers pour la santé humaine sont essentiellement dus au risque d'infection par des agents microbiologiques, parasites ou autres agents biologiques. Les maladies diarrhéiques, comme la typhoïde, le choléra, la dysenterie ba-

cillaire ou amibienne ainsi que l'hépatite A, sont les plus courantes. Bien que les Nouveaux Etats indépendants (NEI) soient particulièrement touchés, des recrudescences d'hépatite A ont également été signalées en Hongrie, en Espagne et en Albanie. Le cryptosporidium, un protozoaire hautement résistant aux désinfectants, cause des maladies partout en Europe - par exemple, plusieurs milliers de cas de cryptosporidiose ont été notifiés au Royaume-Uni.

La pauvreté – et les coupures d'eau qui en résultent - sont responsables de la progression de l'hépatite A et de la shigellose, même au Royaume-Uni. Dans certains pays, notamment dans les NEI et dans d'autres Etats en transition économique, cette restriction volontaire de l'utilisation de l'eau pour motifs économiques génère le risque et parfois la maladie elle-même.

Une étude réalisée récemment en Hongrie dans le cadre du Plan d'action national en faveur de l'environnement et de la santé a permis de montrer nettement que les contraintes économiques (forte augmentation du prix de l'eau) sont à l'origine de la réouverture d'anciens puits inutilisés depuis de nombreuses années. Or, l'eau de 56% des puits examinés s'est avérée impropre à la consommation, en grande partie du fait de la concentration élevée en nitrates.

La contamination chimique de l'eau potable est une préoccupation croissante. Les métaux toxiques (plomb, cuivre), l'arsenic et le fluor (parfois

d'origine géologique et non par contamination), les nitrates et les nitrites proviennent de l'activité industrielle et agricole et peuvent être sources de maladies. Des niveaux élevés de nitrates ont été relevés dans de nombreux pays d'Europe orientale et occidentale. Les eaux de surface contaminées par les égouts ont souvent été considérées comme la cause importante de gastro-entérites et d'autres troubles chez les personnes qui les utilisent dans le cadre de leurs loisirs. Bien que très probables, les éventuels effets nocifs sur la santé sont rarement des éléments décisifs pour améliorer la situation. L'absence de systèmes de surveillance efficaces dans de nombreux pays ne permet pas de procéder à une évaluation complète des risques de maladies infectieuses – les épidémies n'étant souvent pas signalées.

Un instrument nécessaire

Lorsque le Bureau régional de l'OMS, dans le cadre de la préparation de la Conférence ministérielle de Londres,

a passé en revue les problèmes majeurs en matière de santé et d'environnement, c'est sans surprise que les maladies et les épidémies liées à la qualité de l'eau ont été désignées prioritaires. L'eau et la santé sont donc au centre des débats de cette Conférence. Plus de 40 pays de l'OMS en Europe et des pays de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU) ont décidé de créer un instrument international contraignant qui traite les questions relatives à la gestion de l'eau sous l'angle de la santé humaine.

Objectifs du protocole

Le Protocole Eau et Santé à la Convention de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, qui doit être signé à Londres par les ministres de la Santé et de l'Environnement, fournira un cadre permettant de prendre des mesures efficaces de prévention, de contrôle et de réduction des maladies provoquées par l'eau.

Le Protocole s'appliquera aux eaux douces de surface, aux nappes phréatiques, aux estuaires, aux eaux littorales, aux eaux à usage récréatif, au captage, au transport et au traitement des eaux ou à l'approvisionnement en eau, aux eaux usées pendant tout le processus de collecte, de transport, de traitement et d'évacuation ou de réutilisation.

Les principales dispositions du Protocole ont pour objectif une approche globale de la lutte contre les maladies et concernent :

- la qualité de l'approvisionnement en eau potable ;
- l'assainissement afin d'assurer une protection suffisante de la santé et de l'environnement ;
- la protection effective des ressources en eau ;
- la protection contre les effets nocifs pour la santé des usages récréatifs des eaux.

Des partenariats indispensables



Rivière de montagne près d'Innsbruck (Autriche)

La Conférence ministérielle de Londres concentrera son attention sur les actions en partenariat. La prévention des maladies provoquées par l'eau dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole nécessite la participation active et la collaboration étroite des organismes nationaux et internationaux, des organisations gouvernementales et inter-gouvernementales et de l'ensemble du public.

Bien que ce Protocole n'ait pas encore été accepté et signé, plusieurs pays envisagent des projets pilotes pour mettre en œuvre les dispositions qu'il contient. C'est un signe manifeste de la détermination des Etats et de leur volonté d'agir. Si cette détermination est soutenue par les institutions financières, pour les pays qui en ont le plus besoin, l'Europe enregistrera une nette amélioration de la santé liée aux questions d'eau.

Article publié dans la revue NATUROPA no. 90/1999



Eau stagnante à Palma



Fontaine à Dissentis (Suisse)

Changements climatiques - Quelles conséquences pour la santé?

Roberto Bertollini et Bettina Menne,
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe



Les inondations ne s'arrêtent pas à l'entrée des jardins familiaux

En Europe, la température a augmenté de 0,8°C depuis 1890. Il faut s'attendre à ce que les moyennes annuelles de température augmentent dans le monde entier au cours des prochaines décennies. On a pu observer des modifications des régimes des pluies, et ce en dépit de la complexité de leur évolution spatiale et chronologique. En outre, la quantité d'ozone contenue dans l'atmosphère au-dessus de l'Europe a enregistré une baisse de 5% entre 1975 et 1995, ce qui permet aux rayons UV-B de pénétrer dans l'atmosphère et d'atteindre la croûte terrestre avec une intensité accrue.

Hippocrate avait déjà décrit les différences climatiques qui existent entre les régions et leurs incidences sur la

santé. Les changements climatiques auront probablement des répercussions graves et de vaste portée sur la santé des populations européennes. L'homme possède certes une grande capacité d'adaptation aux variations climatiques, mais certains groupes de population tels que les réfugiés, les enfants et les personnes âgées sont particulièrement sensibles à la variabilité et aux changements du climat.

L'augmentation des températures

L'augmentation des températures, la modification des régimes des pluies et de la circulation des masses d'air ont des incidences directes sur le bien-être de l'homme. Lorsque la température dépasse les agréables valeurs tolérées par l'organisme, le

stress thermique se traduit progressivement par un malaise croissant. Lorsqu'en Grèce, en Allemagne et aux Pays-Bas, des vagues de chaleur se sont abattues sur certaines villes, les taux de mortalité ont augmenté de 50 % par rapport aux niveaux normaux. Les personnes âgées sont les plus vulnérables vis-à-vis du stress thermique.

Dans les régions froides et tempérées, le taux de mortalité journalier augmente à mesure que baissent quotidiennement les températures, en hiver. On constate toutefois que cette hausse est beaucoup moins prononcée que celle liée à l'augmentation des températures en été. Or, les habitants des pays nordiques disposent d'importants systèmes sociaux et comportementaux d'adaptation à l'hiver pour prévenir la mort par le froid.

La dissémination et la concentration des polluants dans l'air dépendent étroitement des conditions météorologiques dominantes: déplacements d'air, variations de température, humidité et précipitations. Les anticyclones de grande dimension se déplacent lentement et peuvent couvrir une région pendant plusieurs jours, ce qui conduit à l'accumulation des particules et des gaz.

Les inondations

Des indices donnent à penser que la fréquence des événements climatiques extrêmes a augmenté. Les inondations qui ont récemment frappé la Pologne, la République tchèque et l'Italie, ont causé la mort de centaines de personnes. On sait encore peu de choses sur leurs répercussions sur la santé physique et psychosociale

de l'homme. Les observations faites en la manière en République tchèque ont mis en évidence une augmentation des maladies infectieuses.

La plupart des impacts sanitaires ne sont pas directement liés à des facteurs climatiques; des modifications écologiques plus complexes peuvent jouer un rôle, telles qu'un changement dans le mode d'utilisation des terres, une migration forcée (en raison de la montée des eaux, par exemple), la perte de biens, d'un abri ou d'un moyen de subsistance. Les premiers indices de tels changements et de synergies écologiques peuvent être des modifications dans la distribution d'agents infectieux et de leurs vecteurs.

La recrudescence des parasites

Certains organismes vecteurs (anophèles, moustiques Aedes, tiques), de même que les étapes du cycle biologique de l'agent infectieux qu'ils transmettent, sont tributaires de conditions climatiques particulières. Des indices donnent à penser que la distribution de certains vecteurs a déjà changé en Europe. En Suède, la distribution des tiques s'est étendue entre 1980 et 1994. Les données recueillies montrent qu'il existe une corrélation entre l'évolution chronologique de la distribution et de la densité de ces parasites et l'évolution des minima journaliers de la température

au cours des saisons, corrélation qui s'inscrit dans un ensemble complexe de relations écologiques: Les tiques peuvent être vectrices de la maladie de Lyme et de l'encéphalite à tiques, affections dont la fréquence a augmenté dans certains pays.

Le climat exerce une influence directe sur les taux de reproduction et de piqûre de l'anophèle, vecteur du paludisme. La température agit sur les stades de développement de l'agent du paludisme (Plasmodium), transmis par le moustique. Endémique en Azerbaïdjan, au Tadjikistan et en Turquie, le paludisme réapparaît en Europe. Il est difficile d'émettre des pronostics sur son développement futur, car celui-ci dépend de maints facteurs, dont la vulnérabilité de la population, les mesures de lutte et l'état de préparation des systèmes de santé.

Le vecteur <<alimentation>>

La fréquence des maladies transmises par voie alimentaire suit souvent un rythme saisonnier, pour atteindre son apogée en été. Des printemps



Selhofen

chauds, suivis d'étés puis d'hivers doux, combinés à un mode d'alimentation inadapté, peuvent contribuer au développement de ces maladies.

Les effets néfastes des ultra-violets

Nous disposons de connaissances précises en ce qui concerne les effets néfastes de l'augmentation des rayons ultraviolets sur la santé de l'homme; ils toucheront la peau (cancer de la peau et photovieillessement notamment), les yeux (photokératite, rétinopathie solaire aiguë et cataracte) et le système immunitaire, qui sera plus sensible à l'égard des infections.

Différents éléments indiquent que la population humaine est exposée à des changements climatiques et à un rayonnement ultraviolet accru; il appartient donc à tous les pays de mettre en oeuvre des stratégies de prévention, d'atténuation et d'adaptation.

Article publié dans la revue NATUROPA no. 90/1999



Bern

ADRESSES

Allemagne	Bundesverband Deutscher Gartenfreunde e.V.	Platanenallee 37 D - 14050 BERLIN	Tél. 0049/30-30 20 71-40/41 Fax.0049/30-30 20 71 39 émail: bdg@kleingarten-bund.de Internet: kleingarten-bund.de
Autriche	Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs	Getreidemarkt 11/10 A- 1060 WIEN	Tél. 0043/1-587 07 85 Fax. 0043/1-587 07 85 30 émail: zvwien@kleingaertner.at Internet. www.kleingaertner.at
Belgique	National Verbond van Volkstuinen vzw/Ligue Nationale du Coin de Terre et du Foyer - Jardins Populaires ASBL	Siège social: Noel Ghesquière Makeveldstraat 43 B-8820 Torhout	Tél. 0032/50 21 33 37 Fax 0032/50 22 16 97 émail . n.ghesquiere@scarlet.be
Danemark	Kolonihaveforbundet for Danmark	Frederikssundsvej 304 A DK - 2700 BRONSHOJ	Tél. 0045/3 828 8750 Fax. 0045/3 828 8350 émail: info@kolonihave.dk Internet: www.kolonihave.dk
Finlande	Suomen Siirtolapuutarhaliitto ry	Pengerkatu 9 B 39 SF - 00530 HELSINKI	Tél. 00358/ 9-763 155 Fax. 00358/ 9-763 125 émail: sgarden@siirtolapuutarhaliitto.fi Internet:www.siirtolapuutarhaliitto.fi
France	Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs	12, rue Félix Faure F - 75015 PARIS	Tél. 0033/ 1-45 40 40 45 Fax. 0033/ 1-45 40 78 90 émail: j.clement@jardins-familiaux.asso.fr
Grande-Bretagne	The National Society of Allotment and Leisure Gardeners Ltd.	O'Dell House/Hunters Road GB - CORBY Northants NN17 5JE	Tél. 0044/ 1536 266 576 Fax. 0044/1536 264 509 émail: natsoc@nsalg.org.uk Internet: www.nsalg.org.uk
Luxembourg	Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer	97, rue de Bonnevoie L - 1260 Luxembourg	Tél. 00 352/ 48 01 99 Fax. 00 352/40 97 98 émail: liguectf@pt.lu Internet: www.ctf.lu
Norvège	Norsk Kolonihageforbund	Brugata 1 N - 0186 OSLO	Tél. 0047/22-11 00 90 Fax. 0047/22-11 00 91 émail: forbundet@kolonihager.no
Pays-Bas	Algemeen Verbond van Volkstuinders Verenigingen in Nederland	Vogelvlinderweg 50 NL - 3544 NJ UTRECHT	Tél. 0031/ 346 56 16 12 Fax. 0031/ 346 56 40 92 émail: info.avvn.nl Internet: www.avvn.nl
Pologne	Polski Związek Działkowców	Ul. Towarowa 7a PL - 00839 WARSZAWA	Tél. 0048/ 22- 6 54 62 32 Fax. 0048 /22-6 20 61 12 émail: prezespzd@pzd.pl Internet: www.dzialkowiec.com.pl
Suède	Svenska Förbundet för Koloniträdgårdar och Fritidsbyar	Asögatan 149 S - 116 32 STOCKHOLM	Tél. 0046/ 8 556 930 80 Fax. 0046/ 8-640 38 98 émail: kansli@koloni.org Internet: www.koloni.org
Suisse	Schweizer Familiengärtnerverband	Sekretariat: z. H. von Walter SCHAFFNER Sturzeneggstr. 23 CH - 9015 ST.GALLEN	Tél. 0041/ 71-311 27 19 Fax. 0041/71 - 310 14 53 émail: waschaffner@bluewin.ch
Slovaquie	Slovenský Zväz Záhradkárov Republikový Výbor	Havlickova 34 SK - 817 02 BRATISLAVA	Tél. 00421/ 2-54 77 54 22 Fax. 00421/2-54 77 77 64 émail: zahradkari@centrum.sk

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux association sans but lucratif



Adresse: 20, rue de Bragance, L - 1255 Luxembourg

site Internet de l'Office : www.jardins-familiaux.org

COMITE EXECUTIF: Preben JACOBSEN (DK) Président de l'Office
Wilhelm WOHATSCHKEK (A); président du comité exécutif
Achim FRIEDRICH (D) ; Hervé BONNAVAUD (F) ; Lars OSCARSON (S) ;
membres ; Jean KIEFFER (L) trésorier
Malou WEIRICH (L) secrétaire générale

REVISEURS DE CAISSE: Walter SCHAFFNER (CH),
Geoff STOKES (GB) Chris ZIJDEVELD (NL)

ASSEMBLEE GENERALE: Les fédérations de l'Allemagne, de l'Autriche, de Belgique, de Danemark, de Finlande,
de France, de la Grande-Bretagne, de Luxembourg, de Norvège, des Pays-Bas, de Pologne, de Slovaquie,
de Suède, de Suisse

TRAIT D'UNION est édité par l'Office International du Coin de Terre et des Jardins
Familiaux a.s.b.l. et paraît deux fois par an.

Rédaction: Malou WEIRICH, Office International

Distribution: par E-Mail de l'Office International

Conception et réalisation: Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs

Layout/DTP: Werbegrafik-Design Karin Mayerhofer, BeSch, Ing. Beate Scherer

Source de photos: Marie-Thérèse Klein, les fédérations suédoise, néerlandaise, finlandaise, suisse,
belge et Office International,

Date: Avril 2009